

COMITE DIRECTEUR ASTA

REUNION DU 9 octobre 2021

Président :	Marc VENGA	Présent
Trésorier :	Vincent BORECKI	Présent
Trésorier Adjoint :	Philippe PIERSON	Présent
Secrétaire :	Dominique FROMENTIN	Présente

Commissaires de tir :

Arnaud ANGER
Stephane BLEE
Jean-Yves FAVENNEC
Jacques FROMENTIN
Jean-Paul L'OSTELIER
Julien RANNOU
Marc SILLOU
Michel ZITTVOGEL
Yann BOUQUILLON
Yvon THEPOT

Membre du comité directeur

Blandine FRUH

Absents excusés

Laurent BOGARD
Jean-Yves L'ECHELARD
Fabrice PERHIRIN
Eric PRIGENT

Début de séance:13h30

Point sur les inscriptions : 131 inscrits à ce jour, le seuil maximum de tireurs ayant été fixé à 160, il est possible de prendre les candidats qui se sont inscrits sur la liste d'attente.

Pour toute inscription, il est rappelé l'obligation de fournir un certificat médical ,toutefois les textes d'application de cette nouvelle disposition n'étant pas encore pris, il s'avère encore nécessaire de faire signer la licence par le médecin

Demande d'avis préalable (feuille verte) , il convient à l'appui de la demande de fournir le numéro de téléphone ainsi que l'adresse mail. L'absence de ces informations entraînera la mise en attente de la demande.

La fourniture d'une photo est également demandée et devra être transmise par mail au trésorier ASTA

Mise à disposition du stand

La gendarmerie souhaiterait utiliser le stand pour permettre l'entraînement des personnels. Une visite des installations avec un représentant de la gendarmerie est convenue .Une convention de location pourrait être établie .

Travaux

Problème d'inondation au 25m., des palettes ont été posées pour que les tireurs puissent se rendre aux cibles sans avoir les pieds mouillés .Les palettes sont devenues glissantes, se brisent d'où un risque d'accident.

La solution envisagée est le remblaiement par des pierres..Des contacts vont être pris avec différentes sociétés pour une estimation financière.

Extension du pas de tir 25m

La création de postes supplémentaires pourrait être envisagée par la réalisation dans un premier temps d'une structure simple sans toit et voir par la suite pour une réalisation ' plus durable.

La création d'un pas de tir 10m est envisagée mais nécessite réflexion.

Elodie LESNE a souhaité poser sa candidature pour être commissaire de tir.

Proposition adoptée

Fin de séance:14h

Le Président

Marc VENGA